

RCS : NICE Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

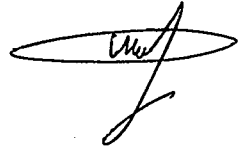
**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00199 Numéro SIREN : 880 927 892 Nom ou dénomination : 06 PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2022 sous le numéro de dépôt 18406

Catifié conforme.



06 PEINTURE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
2 RUE SAINT HONORE, 06200 NICE
RCS de NICE B 880 927 892

18406

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2021

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 29/06/2022, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

Résolution d'affectation du résultat

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

un bénéfice de 15 249 €

De la manière suivante :

Versement de 15 249 € en dividendes :
- dont 15 249 € provenant du Bénéfice de l'exercice.

Ces dividendes sont éligibles à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques y ayant droit, en application de l'article 158.3 du Code Général des Impôts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme



N° 15948 * 03
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>06 PEINTURE - SIREN : 880927892</u>					Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>					Durée de l'exercice précédent* <u> </u>	
					Exercice N clos le <u>31/12/2021</u>	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
						Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028		030	
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	5 923	074	5 923
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	11 849	086	11 849
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	17 771	098	17 771
	Total général (I + II)		110	17 771	112	17 771
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		120	1 000
	Écarts de réévaluation		124		124	
	Réserve légale		126		126	100
	Réserves réglementées*		130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		132	
	Report à nouveau		134		134	
	Résultat de l'exercice		136		136	15 249
	Provisions réglementées		140		140	
	Total I		142		142	16 349
Provisions pour risques et charges		154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		172	1 423
	Produits constatés d'avance		174		174	
	Total III		176		176	1 423
Total général (I + II + III)					180	17 771
RENDUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	5 777	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifié conforme

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD2022
ADAPTE POUR LA TABLE D'EXPLOITATION
PAR TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 06 PEINTURE - SIREN : 880927892		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
				Exercice N clos le 31/12/2021		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
				217	218	
					48 640	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	48 642	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259 260	262	
Total des charges d'exploitation (II)				264	33 393	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	15 249	
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))	347 348	300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	15 249	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	15 249	
B – RÉSULTAT FISCAL						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 septies)	986	ZFL - TA (44 octies et octies A)	987	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981
	(ET (44 septies A))	989	ZRD (44 quinquies)	127	ZRR (44 quinquies)	138
	Bassins d'emplois à redynamiser (44 quinquies)	991	Investissements outre-mer	344	ZIANG (44 quinquies)	345
	BUD (44 septies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		
	Créances div. au titre du report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	635	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352 15 249
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370 15 249	